



Monsieur Jean-Claude ROY
Vice-Président du Grand Besançon

à

Service : Direction des Transports, Infrastructures et Déplacements
transports@grandbesancon.fr
N° Tel.: 03 81 65 06 70
Réf. : OM/BA/n° 1765
Dossier suivi par : OPHÉLIE MELIAN
Objet : 21 Avenue Denfert-Rochereau

VIVRE AUX CHAPRAIS
28 D, rue de la Rotonde
25000 BESANCON

Besançon, le

25 FEV. 2014

Monsieur le Président,

Votre courrier relatif à l'arrêt de bus situé devant le 21 Avenue Denfert-Rochereau, parvenu dans mes services le 3 février dernier, a retenu toute mon attention.

Les copropriétaires de cet immeuble se sont en effet inquiétés suite à la réalisation d'aménagements sur le trottoir situé devant l'entrée du numéro 21.

Les plans de réalisation des aménagements liés aux travaux du tramway datant 2011 prévoyaient en effet un arrêt de bus devant le 21 avenue Denfert-Rochereau. Toutefois, les études se sont poursuivies depuis et un nouvel itinéraire a été trouvé pour les lignes de bus, entraînant ainsi le positionnement des arrêts dans le bas de la rue des Chaprais et Place Flore en remplacement de l'Avenue Denfert-Rochereau.

Dans les faits, lors de travaux, des bordures spécifiques destinées aux quais bus ont néanmoins été posées à l'emplacement Denfert-Rochereau. Ce dernier présentant un intérêt en cas de déviation du réseau de bus ou de substitution du tramway, il a été décidé de pérenniser ce quai. Ainsi, en cas de perturbation un poteau provisoire, c'est-à-dire non scellé dans le sol, pourrait y être implanté durant quelques jours et retiré une fois la déviation terminée.

En ce début d'année, l'entreprise Decaux, qui a en charge l'implantation des abribus situés à proximité des lignes de tramway, a malencontreusement débuté des travaux devant la copropriété alors que cela n'était plus à l'ordre du jour.

Aussi, je vous confirme que les bordures installées le long du trottoir seront bien maintenues, mais que ce dernier n'accueillera ni poteau ni abribus. Les gaines qui ont été posées seront enfouies dans le sol qui sera recouvert d'asphalte. Ces travaux devraient être réalisés très prochainement.

Espérant vous avoir répondu à votre attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes meilleures salutations.

Le Vice-Président délégué aux Transports,
Infrastructures et Déplacements,

La City - 4, rue Gabriel Plançon - 25043 Besançon cedex 03
Tél. 03 81 65 07 00 - Fax 03 81 82 29 60
agglomeration@grandbesancon.fr / www.grandbesancon.fr

Jean-Claude ROY

Horaires d'ouverture du lundi au jeudi : 8h - 12h et 13h30 - 18h / Vendredi : 8h - 12h et 13h30 - 17h

